

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le 4 juin 2025

Parc Rotary, Dieppe, N.B.

Compte-rendu de la réunion

1. Ouverture de la réunion.

Le Président de l'ACVM (Alain Roberge) souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Nominations d'un(e) présidente) et d'un(e) secrétaire.

Alain Roberge propose Léliane Leblanc à titre de présidente de l'Assemblée et Dorice Daigle comme secrétaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum.

Le quorum nécessaire est de 25 et nous avons 31 participants et participantes. Nous avons le quorum pour poursuivre la réunion générale.

4. Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par (Pierrette Richard), appuyé par (Claire Bujold), d'adopter l'ordre du jour proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions générales du 11 juin et 16 octobre 2024.

Proposé par Normand Hétu, appuyé par Bernardine Boucher, d'adopter les deux procès-verbaux. (Documents en annexe)

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Message du président et de la présidente.

Alain Roberge fait lecture de son message à l'Assemblée, suivi de Lélianne Leblanc qui a occupé ce poste en début d'année (message livré oralement).

Proposé par Claire Bujold, appuyé par Annette Lavoie, d'adopter le message du président.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Dossier Site Web

Alain Roberge présente des statistiques d'utilisation du site Web entre avril 2024 et mai 2025. Ensuite Lélianne Leblanc informe l'Assemblée des coûts reliés à ce service. (Documents en annexe).

8. Dossier Entretien paysager.

Alain Roberge informe l'Assemblée que 40 corporations ont opté pour renouveler le contrat de 3 ans avec Price, alors que 10 corporations ont choisi les services de l'entreprise Brownwood.

9. Dossier Déneigement.

La proposition présentée à l'Assemblée visait à retourner en appel d'offre puisque le contrat actuel avec MC Snow Removal se termine en 2026 et cela afin de tester les prix de d'autres déneigeurs.

Compte tenu que le contrat actuel mentionne que MC Snow Removal peut bénéficier d'une extension de contrat de deux ans, avec des augmentations de 4% et 5%, l'Assemblée a donc rejeté la proposition initiale et demandé au Conseil d'administration de s'assurer auprès de MC Snow Removal, de leur intention de poursuivre pendant les deux années additionnelles, avec les augmentations prévues de 4% et 5%.

Le Conseil d'administration va faire les démarches nécessaires et informer les présidents et présidentes par la suite.

10. Dossier Conseil d'administration.

Deux propositions sont présentées afin de reconnaître l'engagement des bénévoles élues au Conseil d'administration et faciliter leur travail :

- Il est proposé de rémunérer les membres du Conseil d'administration au taux de 50 \$ par présence aux réunions, payable deux fois par année, à compter de la date de l'AGA. Les années suivantes les dépenses seront partagées à part égale entre l'ACVM et les corporations. Pour faciliter l'administration financière, la part des corporations sera soustraite de la subvention reçue annuellement de la ville de Dieppe, à titre de compensation pour le déneigement.
- Il est proposé d'autoriser le Conseil d'administration de retenir les services de personnes ressources pour réaliser des mandats précis, avec date d'échéance et rémunération prévues d'avance.

Le financement des dépenses se fera comme suit :

- La première année les fonds proviendront du budget de l'ACVM.
- Les années suivantes, la part des corporations sera soustraite de la subvention de la ville de Dieppe.

De cette manière, la gestion administrative sera simple et efficace.

Il est proposé par Alain Roberge, appuyé par Denis Michaud, d'adopter les deux propositions.

Proposition adoptée.

11. Dossier Responsabilité commune et responsabilité privée.

Ce dossier est toujours d'actualité surtout que l'âge de nos condos nécessite maintenant des réparations intérieures et extérieures. Afin de guider les corporations à identifier ce qui est payé par le Fonds de réserve et ce qui est de la responsabilité du propriétaire, une liste de documents est présentée aux membres. (Voir Annexe)

Un membre de l'Assemblée précise qu'un autre document important doit s'ajouter à cette liste, soit les règlements de chaque corporation.

De plus et pour donner suite aux discussions soulevées, il est suggéré d'inviter M. Benoît, responsable de ce dossier au gouvernement.

12. Adoption du rapport financier 2024-2025.

Lélian Leblanc présente le rapport financier. (Voir Annexe)

Au 31 mars, le solde bancaire est de 23,141.14 \$ et le dépôt à terme est de 22,018.33 \$, pour un total des 45,159.47 \$

Il est proposé par Alain Roberge, appuyé par Denis Michaud, d'adopter les deux propositions.

Proposition adoptée.

13. Adoption du Budget 2025-2026.

Le budget est composé d'une seule source de revenu, soit la subvention de la ville de Dieppe et les avoirs déposés à la Caisse Uni; les éléments de dépenses sont les frais encourus par le Site Web, les frais d'organisation de l'Assemblée générale et les sommes remises aux Corporations à titre de remboursement pour le déneigement offert par la ville. Pour l'instant l'ensemble des dépenses est alors payé par le compte de l'ACVM.

Maintenant que l'Assemblée générale a accepté de rémunérer les membres du Conseil d'administration, il sera important de préciser au budget tous les éléments de dépenses.

Le Conseil d'administration devra élaborer un budget identifiant les revenus et les dépenses.

14. Ratification des actes du Conseil d'administration couvrant la période de juin 2024 à mai 2025.

Il est proposé par Robert Leblanc, appuyé par Pierrette Richard de ratifier actes du Conseil d'administration couvrant la période de juin 2024 à mai 2025.

Proposition adoptée.

15. Élection des membres au Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Alain Roberge explique que le Conseil d'administration est présentement composé de 6 membres (Dorice Daigle, Dianne Arseneault, Lisa Babineau, Jennifer Larocque, Alain Roberge et Lélianne Leblanc à titre de présidente sortante.

Les statuts et règlement de l'ACVM précise que le Conseil d'administration doit être composé de 7 membres.

Cependant, seulement Dorice Daigle et moi-même acceptons de poursuivre notre engagement, donc 5 postes sont à combler.

Après appels à des candidature, personne ne s'est manifesté.

16. Parole à l'assemblée.

Plusieurs conversations se sont poursuivies que l'on peut résumer ainsi :

Au sujet du Conseil d'administration.

- Plusieurs corporations rencontrent déjà des difficultés à combler les postes.
- Inquiétudes sur la charge de travail que représente un poste au Conseil d'administration.
- La barrière de la langue.
- Le vieillissement de la population habitant le Village métropolitain.
- Absence d'intérêt pour certains ou méconnaissance des implications de vivre en condos pour d'autres.

Autre sujet abordé : les Assurances.

17. Levée de l'Assemblée.

L'Assemblée est ajournée.

Alain Roberge, secrétaire,

